

# l'écho de **Biviers**

#12 - JUIN 2026

mairie-biviers.fr



## **Biv'aventures**

**quand les enfants de Biviers allient jeu,  
écologie et solidarité !**

**P.6**

Un Conseil Municipal  
renouvelé

**P.11**

Le budget  
2026

**P.15**

Biv'aventures

# ÉTAT CIVIL

Cet état civil ne mentionne que les familles qui ont donné une autorisation de publication dans la presse locale iséroise (naissances) ou dans les médias biviérois (mariages). Si vous souhaitez faire publier un avis de naissance sur Biviers, n'hésitez pas à nous contacter.

## 8 naissances dont

29/12/2025 : Maximilien AVICE  
06/01/2026 : Alexandre AUSSEDAT-PRETET  
28/01/2026 : Romane STRIPPOLI  
14/03/2026 : Philippa YOU  
15/03/2026 : Zélie ZIMMERMANN  
03/02/2026 : Jules THEVENOT  
17/04/2026 : Louis FAVIER

## 6 mariages dont

21/06/2025 : FORNAS Charles  
& VOSSENAT Camille  
22/11/2025 : FOUREAU Martin  
& MAINI Sehej  
20/12/2025 : LACOSTE Léa  
& MARIN Antoine  
02/04/2026 : Jean Labbé & Khanitah  
Sukchoksirichaiporn  
18/04/2026 : ALTHUSER Valentin  
& BEAUNE Pauline  
09/05/2026 : D'ESQUERRE Louis  
& BARRÉS Marie-Émilie

## 17 décès dont

12/10/2025 : RAMÉE épouse DUROCH  
Françoise  
30/11/2025 : GAUTHIER épouse CAHARD  
Annick  
01/11/2025 : WILLIOT épouse DE PIERO  
Chantal  
08/11/2025 : SARTINI épouse ROSSETTI  
Françoise  
15/11/2025 : LAVAL épouse LATTE  
Michèle  
08/12/2025 : MESNAGE François  
08/08/2025 : BERTRAND Xavier  
01/01/2026 : LOIODICE Gaetano  
02/01/2026 : GAU Pierre  
07/01/2026 : CHAIX épouse CHARLES  
Georgette  
08/01/2026 : REY-PIROLLE Monique  
14/01/2026 : MAURICE Pierre  
20/01/2026 : MARQUIS épouse  
BERTINELLI Michèle  
22/01/2026 : BALDUCCI Armand  
21/02/2026 : DROUOT Paule-Marie  
27/03/2026 : ROUSSEL Bernard  
28/03/2026 : TONDUT Jean



Camille VOSSENAT & Charles FORNAS  
en juin 2025

# INFORMATIONS MAIRIE

Tél. 04 76 52 10 45

Site : [www.mairie-biviers.fr](http://www.mairie-biviers.fr)

Email : [contact@mairie-biviers.fr](mailto:contact@mairie-biviers.fr)

[bibliotheque@mairie-biviers.fr](mailto:bibliotheque@mairie-biviers.fr)

[service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr](mailto:service.enfance-jeunesse@mairie-biviers.fr)

## Horaires de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h.  
Mercredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

## Permanences

M. le Maire ainsi que les adjoints,  
reçoivent sur rendez-vous.

## Conciliateurs-médiateurs de justice

### Mairie de Saint-Ismier

Prendre rendez-vous par téléphone au  
04 76 52 52 25

## Avocat conseil

### Maison de justice et du droit de Grenoble

25 avenue de Constantine  
38000 Grenoble  
Uniquement sur rendez-vous au  
04 38 49 91 51

# NUMÉROS UTILES

## Pharmacies de garde

[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

Tél. 0825 74 20 30 (0,15 €/minute)  
ou 3237

## Maison de l'autonomie et assistantes sociales

19 avenue du Général Miribel  
38190 Villard-Bonnot  
Tél. 04 56 58 16 91

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi,  
jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et  
de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi uni-  
quement l'après-midi de 13 h 30  
à 17 h 30

## Horaires de la bibliothèque municipales

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 16 h 30 à 18 h 30  
Mercredi de 10 h à 12 h 30  
et de 14 h 30 à 17 h 30  
Samedi de 11 h à 12 h  
Durant les vacances scolaires :  
mardi, mercredi et vendredi  
de 16 h à 18 h 30

## Déchetterie St-Ismier

Tél. 04 38 72 94 30

Du lundi au dimanche  
de 8 h 15 à 17 h 45  
Fermée les jours fériés

## Déchets

La collecte des déchets s'effectue en  
points d'apport volontaire. Ordures  
ménagères dans la colonne grise.  
Papiers / cartons dans la colonne bleue.  
Autres emballages, en plastique, en  
métal et briques alimentaires dans la  
colonne jaune. Pots, bocaux et bou-  
teilles en verre dans la colonne verte.

## Jardinage - Bricolage

Nuisances sonores  
Créneaux autorisés :  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 19 h 30  
Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
Dimanche et jour férié de 10 h à 12 h

## Urgences (VEOLIA) :

Eau potable 0 969 323 458  
Assainissement 04 76 61 39 34  
Assainissement (eaux usées) :  
- Astreinte urgente 7/7 j et 24/24 h  
04 76 61 39 34 (VEOLIA)

## En cas de sinistre appeler le 18

## Directeur de la publication :

Thierry Ferotin

## Comité de rédaction :

A. Seltz -C. Bloch

Crédits photos : Elus - Associations

Réalisation : Studio TRIUM

Impression : Imprimerie des Écureuils

Papier recyclé - Encre végétale



Imprimé sur Cocoon Silk  
(produit à partir de fibres  
100 % recyclées) avec  
des encres végétales.



Marie-Émilie Barres & Louis D'Esquerre  
en mai 2026



Décidément les mandats municipaux ne sont jamais de « longs fleuves tranquilles » ! Le début de notre précédent mandat s'est activé sous l'égide du COVID ; celui qui s'ouvre aujourd'hui s'inscrit dans un contexte bien incertain : les avanies que font subir au monde des grandes puissances ont créé une crise démocratique puis commerciale, géopolitique, morale, maintenant militaire et économique, et bientôt climatique !

Face aux fractures du monde et aux antagonismes ainsi engendrés le socle de la proximité, la force de nos solidarités, la résilience de notre cohésion, l'âme de notre village deviennent des fondamentaux sur lesquels nous pouvons heureusement nous appuyer.

Vous avez fait le choix, certes relatif, de maintenir notre municipalité en place. Au-delà de la stabilité ainsi assurée ce choix nous honore et nous oblige.

Vous avez été nombreux à vous exprimer en votant y compris quelquefois blanc ou nuls même si bien sûr la participation a été plus faible que d'habitude.

L'équipe renouvelée est maintenant en place prête à répondre au mieux à vos attentes, tout entière mobilisée pour préserver avec vous notre « parenthèse enchantée » tout en s'inscrivant dans ce monde en mouvement et en transition.

Cette équipe vous est présentée plus loin avec une fois encore des missions des délégations pour chacun, pour qu'ensemble nous agissions en responsabilité pour répondre avec nos acquis aux grands enjeux actuels et de demain.

C'est avec vous que nous réussirons ce mandat.

Merci à toutes et à tous.

Humainement vôtre  
Votre Maire,

Thierry Ferotin

## sommaire

### 04 // Rétrospective en images

### 06 // Vie municipale

- > Un conseil municipal renouvelé
- > Commémoration du 8 mai
- > Refonte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- > Pour la sécurité dans votre quartier, Participation Citoyenne

### 10 // Environnement Urbanisme

- > Préserver le cadre de vie de Biviers

### 11 // Budget

- > Le budget 2026

### 14 // Navette du jeudi

- > SOS Chevilles
- > La permanence France Services
- > Plan canicule
- > Les sorties cinéma
- > Navette cours Gym

### 15 // Enfance Jeunesse Scolaire

- > L'école à vélo !
- > Biv' aventures
- > Départ en retraite de Nadine Meneau

### 16 // Culture

- > De l'autre côté de la montagne
- > Le Printemps du livre
- > Nuit de la lecture
- > Coups de cœur

### 18 // Vie associative

- > Association de gymnastique volontaire de Biviers-Montbonnot
- > Choeur Infinity
- > Biviers Tennis Club
- > ADAMEB
- > Maison Pour Tous

## #12 Rétrospective en images

### Concert chœur Infinity

Vendredi 20 mars à l'église de Biviers



### Concert de l'ensemble vocal Féminin Luscina

le 2 mai à l'église



### Voeux du maire aux habitants le 16 janvier

avec la participation des enfants du CME



### Arrivée à Biviers

des vélos et trottinettes en libre service VOI

### Fête de Noël le 6 décembre 2026

Chants et conte de Noël par la chorale de Domène  
et les conteuses de la bibliothèque



## Fête de la nature

Grimpe aux arbres, stands, expositions photos et arts plastiques, ateliers, manège...



# Un conseil municipal renouvelé



**Thierry FEROTIN**  
Maire

Le 15 mars dernier les habitants de Biviers ont élu le nouveau Conseil Municipal. Cette équipe compte 7 nouveaux élus et 12 Conseillers sortants. Ci-après vous trouverez l'identité des 19 conseillers ainsi que leurs délégations. Chaque élu s'est vu confié une délégation ou mission au sein du Conseil et des groupes de travail se sont constitués autour de lui. Certains groupes de travail souhaitent intégrer des bénévoles non élus : groupe mobilités, groupe tiers-lieu, groupe transition écologique, résilience et préservation...

Si vous souhaitez participer à l'un de ces groupes, n'hésitez pas à proposer votre candidature par mail à [contact@mairie-biviers.fr](mailto:contact@mairie-biviers.fr)

**BIVIERS AUJOURD'HUI ET DEMAIN !**

### Les adjoints



**Anny SELTZ**  
1<sup>ère</sup> Adjointe déléguée  
à la communication  
et à la culture



**Lucien VULLIERME**  
2<sup>e</sup> Adjoint délégué aux  
travaux et déchets



**Claire  
COURTECUISSÉ**  
3<sup>e</sup> Adjointe, déléguée  
aux finances



**Stéphane TANZARELLA-  
PAGANON**  
4<sup>e</sup> Adjoint délégué  
à l'environnement  
et à l'urbanisme



**Estelle ALLIARD**  
5<sup>e</sup> Adjointe  
déléguée à l'enfance  
et à la jeunesse

### Les conseillers municipaux



**Marylin ARNDT**  
Déléguée à l'énergie  
et à la ville connectée



**Catherine BEGUERY**  
Déléguée aux seniors  
à l'animation  
et à l'événementiel



**Catherine BLOCH**  
Déléguée aux sports  
et aux associations



**Serge BOULLE**  
Délégué à la sécurité,  
la défense et à la  
tranquillité publique



**Vincent COISNE**  
Délégué aux mobilités  
et aux déplacements



**Jean-Louis DELPONT**  
Délégué aux  
Ressources humaines  
et aux Solidarités



**Sébastien DURIEUX**  
Délégué à l'information  
et à la communication  
numérique



**Virginia EYRAUD**  
Déléguée à l'Action  
sociale, le Développement  
local, le commerce  
et l'artisanat



**Éric JANIN**  
Chargé de missions  
ponctuelles



**Nadine MENEAU**  
Déléguée à l'Animation  
et à l'Événementiel, au  
parrainage, à la condition  
animale



**Deborah OZIL**  
Déléguée à la transition  
écologique, à la  
résilience territoriale et à la  
démocratie participative



**Étienne ROUAST**  
Délégué à l'habitat  
et au patrimoine



**Jean-Charles  
THIEVENAZ**  
Délégué à l'agriculture,  
la forêt et le risque  
naturel

---

### Suppléants

---



**Ségolène BOURG**



**Christophe DOMBRE**

---

### Le Conseiller communautaire

---



**Thierry FEROTIN**



**Marylin ARNDT**  
Suppléante

---

### Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

---

Suite de à l'élection du nouveau Conseil municipal, le CCAS a été également renouvelé.

Lors de la première séance les nouveaux membres ont été désignés :



**Thierry FEROTIN**  
Président du CCAS



**Virginia EYRAUD**  
Vice-Présidente



**Vincent COISNE**



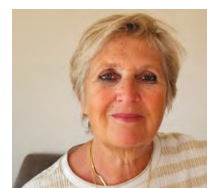
**Jean-Louis  
DELPONT**



**Éric JANIN**



**Catherine BÉGUERY**



**Sylvie ALLÈGRE**



**Véronique  
MARTINELLI**



**François NICOLAS**



**Valérie MONTITON**



**Cécile BERTRAND**

# Commémoration du 8 mai



**C'est par une belle journée que les Biviérois se sont rassemblés sur la place du village pour assister à la commémoration du 8 mai 1945.**

Parmi les officiels, Madame Camille Galliard-Minier (ministre), Monsieur Alim Latrèche (député), Monsieur Mahamadou Dara (sous-préfet de l'Isère), Madame Nathalie Béranger (vice-présidente de la région), Madame Joëlle Hours (conseillère départementale) Thierry Ferotin, (maire de Biviers) et le colonel Emmanuel Singarand (commandant de l'EPAE). Etaient également présents des représentants de la Gendarmerie Nationale et de la Marine Nationale, les scouts ainsi que la chorale de l'école des pupilles de l'air (EPAE). Monsieur Pierre Chauvet, président de l'UNC Alpes Chartreuse a présenté le déroulement de la cérémonie. Les couleurs ont été montées, une médaille de la défense nationale et une insigne porte drapeau 3 ans ont été remises. Madame Galliard-Minier a lu le message de la ministre des armées puis les enfants du CME (conseil municipal des enfants) ont récité deux poèmes de Robert Desnos, « La fourmi » dont ils ont réécrit la deuxième partie et « Ce cœur qui haïssait la guerre ».

La cérémonie s'est poursuivie par le dépôt des gerbes, l'hommage aux morts, la minute de silence et la Marseillaise. Une exposition sur la bataille de Bir Hakeim dans la salle polyvalente a complété cet événement commémoratif qui s'est achevé autour d'un verre de l'amitié.



Poème "La Fourmi"  
de Robert Desnos réécrit  
par les enfants du CME

*Une fourmi de dix-huit mètres  
Avec un chapeau sur la tête,  
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.*

*Une fourmi traînant un char  
Plein de pingouins et de canards,  
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.*

*Une fourmi comique qui se lance  
dans des rimes héroïques  
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.*

*Un cœur qui n'aime pas la guerre  
qui devient résistant, bravant l'enfer !  
Ça n'existe pas, ça n'existe pas.*

*Eh ! Pourquoi pas ?  
Oui... pourquoi pas ?  
Et si un seul mot pouvait faire  
chavirer les cœurs...  
Liberté !*

Puis les enfants ont lu  
"Ce cœur qui haïssait la guerre",  
un poème écrit en 1943 par Robert  
Desnos.

*Ce cœur qui haïssait la guerre voilà  
qu'il bat pour le combat et la bataille !*

*Ce cœur qui ne battait qu'au rythme  
des marées, à celui des saisons,  
à celui des heures du jour et de la nuit,*

*Voilà qu'il se gonfle et qu'il envoie  
dans les veines un sang brûlant  
de salpêtre et de haine.*

...  
*Car ces cœurs qui haïssaient la guerre  
battaient pour la liberté au rythme  
même des saisons et des marées,  
du jour et de la nuit.*

## Refonte du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Quand une alerte de crue torrentielle retentit sur les contreforts de la Chartreuse, les autorités locales doivent vite évaluer quelles zones sont déjà touchées ou menacées, combien de logements et d'établissements recevant du public sont en danger, et décider s'il faut évacuer vers un centre d'hébergement ou opter pour un confinement à l'étage en fonction du type de bâtiments. Parallèlement, la municipalité doit déterminer quels axes routiers la gendarmerie doit couper en priorité, vers quels centres diriger les sinistrés et qui assurera leur prise en charge médico-sociale après l'intervention des sapeurs-pompiers. C'est précisément à ce catalogue de scénarios complexes, où chaque minute compte pour sauver des vies, que le Plan communal de Sauvegarde a pour objectif de répondre de manière automatique et efficace.

Pour relever ce défi et se conformer aux obligations renforcées par la loi Matras du 25 novembre 2021 relative à la sécurité civile, la commune de Biviers a lancé la mise à jour de son Plan communal de Sauvegarde. Depuis le 2 mars 2026, la municipalité accueille pour une durée de six mois Giovanni Castin, étudiant en Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement (parcours GÉOSPHERES) à l'Université Grenoble Alpes. Sous la direction de l'Institut des Risques Majeurs, Giovanni a pour mission de transformer un document parfois perçu comme purement réglementaire en un véritable outil de pilotage tactique, immédiatement mobilisable par les décideurs locaux en période de crise. Le travail débute par un audit minutieux des versions précédentes du document afin d'en déceler les lacunes fonctionnelles et d'en capitaliser les points forts. Ensuite, une démarche de cartographie dynamique permet de croiser spatialement les zones d'aléas avec la vulnérabilité du bâti, des réseaux de transport et des populations prioritaires.



**Giovanni Castin**

Étudiant en Master Géographie, Aménagement, Environnement et Développement

À partir de ces données géomatiques, des fiches événements spécifiques sont rédigées pour dicter la chaîne d'anticipation, les modalités d'alerte et les mesures de sauvegarde en temps réel. En outre, l'efficacité de ces mesures dépend des ressources mobilisables. Ainsi, le recensement des moyens humains et matériels de la commune s'avère indispensable. Enfin, la démarche prévoit la structuration humaine du poste de commandement communal et l'organisation d'un exercice de simulation grandeur nature pour tester la réactivité des équipes et la pertinence du PCS.

La réussite d'un tel projet repose sur une démarche de co-construction transversale, car un outil de gestion de crise ne peut être efficace s'il est rédigé en vase clos. Les travaux de révision sont donc menés en concertation avec les élus de la municipalité et les agents techniques territoriaux, mais aussi en synergie avec des partenaires institutionnels et opérationnels majeurs. Cette collaboration active implique la Préfecture de l'Isère, la Communauté de Communes Le Grésivaudan, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la gendarmerie nationale et les experts de l'Institut des Risques Majeurs. Grâce à cette union entre l'expertise universitaire et la connaissance du terrain de l'ensemble de ces acteurs, Biviers se dote d'un bouclier opérationnel moderne, rappelant que face à la récurrence des aléas la préparation collective reste la meilleure défense.



## Pour la sécurité dans votre quartier, Participation Citoyenne

**Les Biviérois avaient répondu nombreux à l'appel pour être référents pour leur quartier.**

Les élections municipales de mars ont mis en veille temporairement le dispositif Participation Citoyenne.

Une réunion avec les gendarmes, la mairie et les référents sera organisée prochainement afin de mettre en œuvre ce dispositif dès le mois d'août.

## Préserver le cadre de vie de Biviers une ambition pour le début du mandat

Située sur les coteaux du parc de Chartreuse, notre commune de Biviers bénéficie d'un **environnement remarquable entre patrimoine naturel, paysages ouverts et qualité de vie** reconnue. Préserver cet équilibre tout en préparant l'avenir constitue l'une des priorités de ce début de mandat.

C'est dans cet esprit que la **municipalité a engagé la réalisation dès le mois de mars 2026 d'un atlas de la biodiversité communale** en partenariat avec le Parc Naturel de Chartreuse qui gère et coordonne les actions sur le territoire de plusieurs communes voisines.

Cette démarche durera **3 ans** et permettra de mieux connaître la faune, la flore et les continuités écologiques présentes. Au-delà de l'inventaire, cet outil aidera la commune à orienter ses décisions d'aménagement, à protéger les espaces sensibles et à faire découvrir aux habitants les richesses naturelles qui nous entourent.

Parallèlement, nous lancerons **l'élaboration d'une charte paysagère** afin de préserver l'identité de Biviers, la qualité de ses paysages et de son patrimoine tant historique que paysager. Cette réflexion portera notamment sur **l'intégration des constructions,**

**la valorisation des espaces naturels et agricoles**, ainsi que sur la préservation des vues et des caractéristiques qui font le charme de notre commune.

Enfin, la commune engagera une **évaluation de son Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Ce travail permettra d'adapter progressivement nos règles d'urbanisme aux enjeux actuels : protection de l'environnement, qualité architecturale, gestion de l'eau, végétalisation, sobriété foncière et évolution des besoins communaux. L'objectif est de faire évoluer notre réglementation pour concilier développement maîtrisé et protection durable de notre cadre de vie.

Ces démarches s'inscrivent dans une même volonté : préparer l'avenir de Biviers avec cohérence, responsabilité et attachement à notre territoire grâce aux **actions des différents conseillers municipaux** dont chacun tient ici à exprimer les contours de sa délégation.

**Stéphane TANZARELLA-PAGANON**,  
Adjoint au Maire, en charge  
de l'Environnement et l'Urbanisme

### Paroles d'élus



**Deborah OZIL**,  
Conseillère municipale,  
Déléguée transition écologique, résilience territoriale, démocratie participative

"Ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte du monde très incertain et les multiples crises que nous connaissons - environnementale, géopolitique, économique, démocratique, financière, etc. - créent un climat qui peut être anxiogène. Pourtant, même à l'échelle locale de notre commune, nous nous devons de naviguer dans ce contexte avec la plus grande responsabilité, un sens de l'adaptabilité et de l'anticipation. Nous le savons, Biviers est une commune privilégiée, aux atouts naturels et patrimoniaux remarquables mais qui ne sont pour autant pas immuables. Les enjeux sont de taille, mais nous avons une capacité à faire qui est déjà immense au niveau local. C'est pourquoi nous souhaitons, avec ce mandat qui s'ouvre, construire collectivement un avenir dans lequel nous pourrions nous projeter, par une politique de transition écologique et de résilience territoriale."



**Jean Charles THIEVENAZ**,  
Conseiller municipal,  
Délégué Agriculture Forêt et risques naturels

"Les espaces naturels, les espaces agricoles, la forêt, représentent sur la commune plus de 50% de la surface et portent des enjeux importants dont les principaux sont :

- des réservoirs pour la biodiversité
- des garants de la qualité paysagère de notre environnement
- des supports d'activité économique à préserver et à développer comme l'agriculture et l'élevage

Les actions à mener seront l'occasion d'échanges et d'actions de sensibilisation sur des thématiques comme le risque incendie, la gestion des arbres et des haies dans la zone urbanisée et la fréquentation sur nos chemins et sentiers forestiers."



**Etienne ROUAST**  
Conseiller municipal,  
Délégué Habitat et Patrimoine

**"A ce titre cela entraîne des avantages et des inconvénients. Notamment en termes de logement.**

Le prix élevé du foncier et le parc locatif réduit ne sont pas propices à l'implantation de jeunes familles. Celles-ci sont pourtant nécessaires au renouvellement d'une population relativement âgée et au maintien indispensable de son école. Les logements sociaux dont dispose la mairie sont en nombre réduit, sans réelle possibilité de développement. Sauf sur quelques opérations ponctuelles que nous favorisons, soit par la réhabilitation de logements anciens, soit par la part réservée dans les rares immeubles collectifs.

Nous serons donc à l'écoute de solutions innovantes en la matière tout en recherchant les opportunités permettant une offre adaptée."

# Le budget 2026

## gestion prudente et qualité du cadre de vie

Les lectrices et lecteurs fidèles de l'Écho de Biviers auront remarqué que, depuis plusieurs années, les intitulés concernant le budget se suivent et se ressemblent quelque peu.

En effet le contexte général, qu'il soit international ou national, perturbe nos finances, qui représentent pourtant le moyen essentiel de notre autonomie municipale. En raison d'une visibilité financière étatique réduite, de la pression sur les dotations et des incertitudes en tout genre, nous poursuivons une gestion prudente, à l'instar des exercices précédents, tout en maintenant des investissements importants pour la qualité de vie dans notre commune.

C'est ainsi que le 5 mars 2026, le Conseil municipal a validé l'exécution du budget 2025, qui a vu des réalisations significatives, parmi lesquelles la réhabilitation presque achevée de la Cure et la préparation des travaux d'aménagement de ses extérieurs, les études et diagnostics du toit de l'Église par des Compagnons en vue d'une rénovation future, la consolidation des bornes de défense incendie, la continuation de l'amélioration de l'éclairage public et des aménagements pour la mobilité douce, la restauration du tableau Sainte-Famille, l'acquisition de véhicules pour les services techniques ou encore l'élaboration du programme technique détaillé pour lancer le concours de maîtrise d'œuvre du projet Pôle de vie.

Après avoir validé l'exercice budgétaire passé, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2026 (\*1), d'un montant total de 5,68 M€ (M€ : millions d'euros).

**La qualité des services à destination de la population et le développement qualitatif de notre patrimoine sont des objectifs clairement recherchés par la municipalité, accompagnés du côté administratif par la vigilance de la direction générale des services et du service de la comptabilité, dont le travail et les compétences doivent être salués dès à présent.**



Claire Courtecuisse  
Adjointe aux Finances

### Les chiffres à retenir pour 2026

Un budget global de  
**5,68 M€**

#### Déclinaison des recettes 2026

Recettes de fonctionnement..... **2,99 M€**  
Recettes d'investissement..... **2,28 M€**

(avec un reste à réaliser de l'exercice précédent d'un montant de 405 619 €)

#### Déclinaison des dépenses 2026

Dépenses de fonctionnement..... **2,99 M€**  
Dépenses d'investissement ..... **1,97 M€**

(avec un reste à réaliser de l'exercice précédent d'un montant de 720 536 €)

## Côté recettes

Dans un contexte budgétaire national contraint, les dotations de l'État sont une nouvelle fois limitées (\*2). Toutefois cette situation n'est pas nouvelle et s'explique par le potentiel fiscal de Biviers. Ce dernier équivaut au montant de l'ensemble des impôts et taxes locales qui s'élèvent à plus de 2 millions d'euros, ce qui représente 94% du potentiel financier (recettes fiscales + aides de l'État) de la commune.

L'État estime que Biviers, au regard de son potentiel fiscal pour 2495 habitants, de la composition de sa population (\*3), de sa situation géographique (zone périurbaine, proche des commodités, des services publics et hospitaliers, etc.) n'a pas autant de besoins financiers que d'autres communes. C'est en cela que Biviers n'obtient que « peu » de dotations et doit souvent trouver ses capacités de financement et d'investissement.

Le budget 2026 prévoit donc un montant total de recettes de 5,2 M€ qui se répartissent entre recettes de fonctionnement et recettes d'investissement. Nos recettes de fonctionnement (2,99 M€) ont vocation à financer le quotidien de la commune. Elles proviennent principalement de quatre sources. Essentiellement de la fiscalité locale, levier de notre autonomie financière (constituée particulièrement par la taxe foncière dont le taux, voté par la commune, n'a pas été augmenté depuis près de 20 ans) pour un montant de 2,29 M€ ; des dotations de l'État (176 k€) [k€ = milliers d'euros] qui ont tendance à stagner ; des revenus des immeubles de la commune (104k€) et des produits des services et redevances (329 k€). Quant à nos recettes d'investissement (2,28 M€) qui correspondent à toutes les ressources qui servent à financer des dépenses durables, elles résultent notamment de notre capacité d'autofinancement (349 k€), de l'excédent de fonctionnement capitalisé (556 k€), des subventions d'investissement et dotations (1,30 M€) et des opérations patrimoniales (146 k€).

#### Comment ces recettes sont-elles dépensées pour la commune ?

Les choix politiques affirmés sont la qualité des services à destination de notre population et l'investissement (nécessaire) dans notre patrimoine immobilier et dans l'espace public (éclairage, voirie, mobilier urbain, signalétique, espaces verts...).

## Côté dépenses

### **Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité de maîtrise des dépenses de la commune.**

Ainsi le montant total des dépenses voté pour 2026 s'élève à 4,96 M€ et se décline en dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2,99 M€. Elles représentent les dépenses que l'on peut qualifier « du quotidien ». Elles correspondent essentiellement aux frais nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, à l'instar des dépenses liées à la vie administrative de la mairie (737 k€) (charges à caractère général, fournitures, dépenses énergétiques, etc.), aux salaires du personnel municipal, cotisations retraite, assedic et autres charges sociales incompressibles. L'ensemble des charges de personnel représentent 1,48 M€. En légère hausse, ce dernier chiffre peut évidemment interpeller. Pourtant celles-ci permettent aux équipes, fortes de 34 agents répartis en différents services (service administratif, technique, enfance et jeunesse, bibliothèque et police municipale), d'œuvrer à la qualité de notre environnement, aux différents services offerts

aux populations ainsi qu'à la gestion du CCAS (budget propre CCAS : 60 k€). Les dépenses d'investissement, que l'on peut qualifier de dépenses d'avenir, dédiées aux projets à long terme s'élèvent quant à elles à 1,97 M€ (avec un reste à réaliser de l'exercice précédent d'un montant de 720 536 €). Elles sont consacrées aux équipements et projets communaux qualitatifs. L'évaluation de notre PLU (15 k€), l'achat de véhicules pour les services techniques et police municipale, la création de deux nouveaux poteaux incendie et évidemment la continuation du projet du Pôle de vie (611 k€) sont inscrits au budget 2026. Aussi d'importants travaux sont prévus : réfection des WC et salles de services de l'école élémentaire et travaux de confort d'été (67 k€) ; réfection, rénovation et solation d'une aile de la mairie (23 k€) ; aménagements des espaces extérieurs de la Cure (449 k€) ; aménagements de mobilité douce (10 k€) ; réfection et création de réseaux d'eaux pluviales au Chemin du Bottet (210 k€).

Au service et à l'écoute des Biviéroises et Biviéris, budgétairement vôtre.

\*1 Pour consulter l'ensemble du budget 2026, cf. le site de la mairie

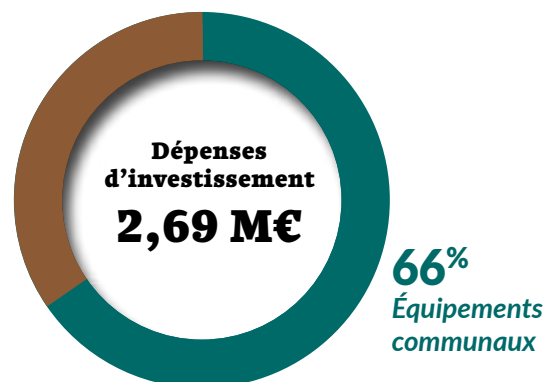
\*2 Cf. site « Dotations de la Direction Générale des Collectivités Locales » : <http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/accueil.php>

\*3 INSEE, Biviers, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38045> : structure de la population de Biviers en 2022 - derniers chiffres publiés - : les 0 à 14 ans représentent 16,1 % de la population biviéroise ; les 15 à 29 ans, 9,8% ; les 30 à 44 ans, 13,5 % ; les 45 à 59 ans, 19,5% et enfin les 60 ans et plus représentent 41% de la population biviéroise.

## Dépenses d'investissement

| Poste                            | Total (M€)  |
|----------------------------------|-------------|
| Équipements communaux            |             |
| Aménagement extérieur de la cure |             |
| Éclairage public                 |             |
| Voiries                          |             |
| Matériel informatique de l'école | 1,78        |
| Immobilier                       |             |
| ...                              |             |
| Projets communaux                |             |
| Évaluation du PLU                |             |
| Pôle de Vie                      | 0,91        |
| Opérations d'ordre patrimonial   |             |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>2,69</b> |

**34%**  
Projets communaux

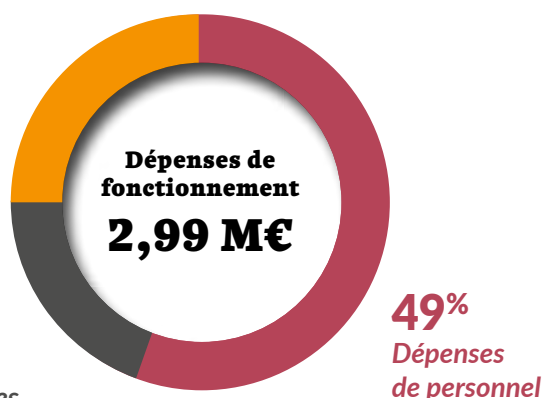


## Dépenses de fonctionnement

| Poste                                                         | Total (M€)  |
|---------------------------------------------------------------|-------------|
| Dépenses de personnel                                         |             |
| Charges de personnel                                          |             |
| Cotisations sociales                                          | 1,48        |
| Charges sociales                                              |             |
| Contributions de la mairie aux organismes et aux associations |             |
| Subventions CCLG                                              |             |
| Subvention CCAS                                               | 0,77        |
| Subventions Association                                       |             |
| Dépenses de la vie de la mairie                               |             |
| Charges à caractère général                                   |             |
| Charges de gestion courante                                   | 0,74        |
| Charges financières                                           |             |
| <b>TOTAL</b>                                                  | <b>2,99</b> |

**25%**  
Dépenses de la vie de la mairie

**26%**  
Contributions de la mairie aux organismes et aux associations

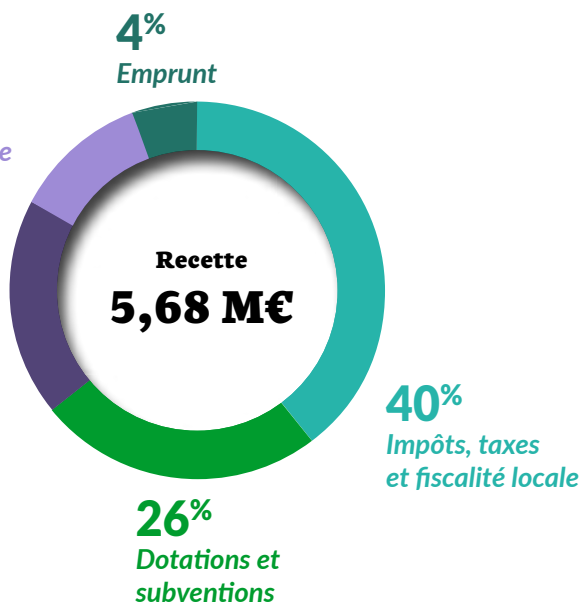


## Recettes

| Poste                                                                                                                        | Total (M€)  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Impôts, taxes et fiscalité locale                                                                                            | 2,29        |
| Dotations et subventions                                                                                                     | 1,48        |
| Emprunt                                                                                                                      | 0,24        |
| Produits de la commune (produits des services, revenus des immeubles, produits de cessions)                                  | 0,6         |
| Excédents de la commune (excédents de fonctionnement capitalisés, remboursements de charges sociales, opérations d'ordre...) | 1,07        |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                 | <b>5,68</b> |

**11%**  
Produits de la commune

**19%**  
Excédents de la commune



# Navette du jeudi aux commerces de Biviers

**Pour rappel**, un service de transport est proposé aux séniors autonomes ou aux personnes ayant des difficultés passagères (panne de véhicule, infirmité passagère pour se rendre au centre commercial Super U).

**Chaque jeudi matin** : RDV devant votre domicile entre 8 h 45 et 9 h 30.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Lilia Midali à l'accueil de la mairie au 04 76 52 10 45

# La permanence France Services la plus proche de Biviers

La Communauté de Communes Le Grésivaudan propose des permanences France Services pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques (CAF, MSA, CPAM, France Travail, CARSAT, Finances Publiques, La Poste, ANAH...). Deux à trois médiateurs de l'association PIMMS Médiation Isère sont présents lors des permanences. Elles sont sans rendez-vous et se tiennent de 13h30 à 16h30 dans le bus France Services stationné devant la mairie de Saint- Nazaire les Eymes tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis après-midi du mois.

# Plan canicule

Comme chaque année, le Maire de Biviers confie la gestion du recensement des personnes fragiles et isolées au Centre Communale d'Action Social. Le CCAS et les services municipaux sont mobilisés pour nos concitoyens les plus fragiles ou isolés, et s'engagent à prendre des nouvelles toutes les semaines des mois de juin, juillet, août et septembre. Vous pouvez vous faire connaître, en remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur le site de la mairie ou demander un exemplaire en mairie. Il est aussi possible d'inscrire un proche ou une personne vulnérable de son entourage.



## SÉNIOR

# Les sorties cinéma

**La séance de cinéma des séniors  
du Grésivaudan, le lundi,  
est un franc succès.**

La date sera fixée 15 jours avant la séance. Le transport reste inchangé : départ de Biviers, rendez-vous parking de la Moidieu à 14h30.

Une équipe de bénévoles bienveillante et souriante les accompagne !

Nous les remercions chaleureusement !

Vous désirez participer mais vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au point de rendez-vous, faites-vous connaître auprès du CCAS : 04.76.52.10.45.

# Navette cours Gym

**Entretien - Équilibre - Mémoire**



**Depuis 2 ans, une dizaine de séniors  
participent au cours le jeudi de  
14h30 à 15h30 au Dojo.**

Comme certaines personnes ne pouvaient plus s'y rendre par leur propres moyens, le CCAS a mis en place un transport avec le minibus de la commune. Samy Hamada, animateur à l'enfance et jeunesse de Biviers, va chercher les participants à leur domicile pour la plus grande joie de tous.

Inscription auprès de Lilia Midali à l'accueil de la mairie au 04 76 52 10 45



## L'école à vélo !

Forte mobilisation le mardi 19 mai pour le 23<sup>ème</sup> concours de l'école à vélo. Profitant du beau temps clément matinal, plus de cent enfants de la maternelle au CM2 ont rejoint l'école en vélo.

**À l'école élémentaire, 84% des enfants sont venus à vélo ou en trottinette, 64 % à l'école maternelle. Bravo aux enfants !**

## Biv' aventures

**Samedi 7 Juin, le Conseil Municipal des enfants de Biviers (CME) a organisé « Biv'aventures » un évènement unique et original à Biviers.**

Un petit retour en arrière s'impose afin de comprendre la genèse du projet. Lorsque le CME a dû voter il y a un an pour déterminer quel projet les enfants réaliseraient pendant leur mandat, aucun projet n'a obtenu la majorité des voix. Le projet qui avait obtenu le plus de voix mais pas la majorité était « une marche verte pour ramasser les déchets ». Si tous les enfants trouvaient l'idée bonne, certains pensaient que personne ne se déplacerait pour ce type d'évènement qu'ils jugeaient « pas assez divertissant ». Après un travail sur leurs valeurs communes, ce qu'ils aiment, ce qui les fait rêver, le projet « Biv'aventures » est né. « Biv'aventures », c'est une chasse au trésor écoopérative, c'est-à-dire sur le thème de l'écologie et de la coopération. Toutes les équipes cherchent à reconstituer le même trésor dans Biviers : un puzzle géant en bois dont ils ont récupéré les pièces lors du parcours et toutes ces équipes effectuent une action commune pour l'environnement : nettoyer Biviers des déchets abandonnés dans les rues. Des équipes comportant des adultes et des enfants ont donc parcouru Biviers pour y réaliser différentes épreuves variées et divertissantes : tir à l'arc, course en sac, parcours du combattant, béret et énigmes. Pour savoir dans quel endroit de Biviers se rendre après chaque épreuve, il fallait résoudre un code crypté. À la fin de cet après-midi aussi ludique qu'utile, 16,5 kg de déchets ont été ramassés dans nos rues. Les enfants étaient ravis d'avoir été aussi efficaces et utiles pour le collectif. En tant qu'adultes, nous ne pensions trouver que de petites choses envolées ou tombées des poches mais pas autant de bouteilles de bière abandonnées, mégots, objets en plastique et l'abondance de la collecte nous a choqués. L'après-midi s'est terminé par une remise de médailles et un bon goûter partagé avec des enfants ravis et souriants.

L'équipe municipale remercie les enfants du CME pour cette belle journée partagée et pour cette initiative très constructive et utile à la vie de notre village !



## Départ en retraite de Nadine Meneau



Le 4 Juillet, Nadine Meneau, la charismatique directrice de l'école élémentaire de Biviers, rangera pour la dernière fois son cartable et ses crayons avant un départ en retraite bien mérité. Elle profite avec un brin de nostalgie de ses derniers jours à l'école et de toutes les « dernières fois » avec ses élèves : dernière promotion d'enfants à qui elle a appris à lire, dernière sortie poney, dernière dictée, dernière lecture, dernier petit déjeuner collectif, dernier spectacle de fin d'année... La carrière de Nadine a débuté en 1988, a transité 3 ans en Allemagne avant de se fixer à Biviers en 2008, village où elle a choisi, avec une grande satisfaction, non seulement de venir enseigner mais aussi de vivre. Nadine est connue auprès des familles pour sa passion pour les arts plastiques et le théâtre mais aussi pour les animaux et la nature. Nadine est à l'origine de nombreux projets artistiques avec ses élèves qui ont fait l'objet d'expositions à Biviers. Elle a aussi fait découvrir l'équitation à de nombreuses générations d'enfants ainsi que le goût de s'occuper d'un animal au travers de projets pédagogiques menés autour du bien être animal avec un lapin en liberté dans la classe de CP. C'est dans cette logique que Nadine a naturellement choisi de poursuivre son engagement culturel et auprès des animaux au-delà de sa carrière d'enseignante en tant que conseillère municipale déléguée aux animations et à la cause animale. Dynamique, efficace, investie et engagée, Nadine a marqué la scolarité de nombre de petits Biviérois. Nous la remercions pour son travail de grande qualité et nous lui souhaitons une bonne retraite auprès de ses animaux ou en protégeant ceux de Biviers, en randonnée par-delà les monts ou en voyage autour du monde...

# De l'autre côté de la montagne

En décembre, la bibliothèque a accueilli l'exposition de Géraldine Alibeau, autrice illustratrice jeunesse « De l'autre côté de la montagne ». Son univers autour d'un souvenir de randonnée en montagne et son refuge se sont installés à la bibliothèque.

Cette exposition interactive et ludique a permis aux enfants et usagers de bien jouer et s'approprier les différents espaces. Nous avons profité de cette exposition pour inviter Géraldine Alibeau pendant 2 jours, les 3 et 4 décembre : une journée dans la classe des CE1 et une matinée à la bibliothèque pour un atelier parents / enfants autour de ses illustrations.



## Le Printemps du livre



Comme tous les ans, la bibliothèque de Biviers a organisé son Printemps du livre fin mars. Un premier RDV a eu lieu le mercredi 11 mars avec un spectacle de conte par la compagnie Contes en ombre pour enfants et familles. Puis du jeudi 26 mars au samedi 28 mars, se sont alternées différentes animations et soirées : lecture à voix haute, rencontre avec Cédric Sapin Defour, café littéraire, jeu concours...

De beaux moments partagés. Un grand merci aux bénévoles de la bibliothèque.



# Nuit de la lecture

La bibliothèque de Biviers a participé cette année à la Nuit de la lecture, manifestation organisée tous les ans par le ministère de la Culture, le dernier week-end de janvier. Grâce à l'implication des bénévoles de la bibliothèque, une soirée lecture à voix haute s'est tenue à la MPT avec des extraits de textes autour de la cuisine le vendredi 24 janvier.

Un beau moment savoureux et gourmand tant pour les oreilles que pour les papilles !



## Coups de cœur

de la bibliothèque

### Roman adulte



#### Nous qui avons connu Solange

de Marie VAREILLE

Le roman se déroule en Corrèze. Célestine, jeune fille brillante promise à un bel avenir voit son destin basculer lorsque sa mère meurt en accouchant. Elle devient alors la mère de substitution pour ce bébé et ses trois frères, auprès d'un beau-père exigeant et cruel. Célestine nous raconte la guerre, le décès de ses frères, son mariage et ses enfants qu'elle élève avec Solange. Adolescente, Solange bascule dans des comportements inadéquats et choquants dans la France rurale de l'époque. Pourquoi ce changement d'attitude? Pourquoi n'aime-t-elle plus Célestine qui l'a toujours protégée? Qui est Jeanne à qui Solange écrit des lettres?

Dans un style simple, très sensible et délicat, ce roman est écrit avec beaucoup d'émotion. L'intrigue et les rebondissements nous tiennent en haleine jusqu'à la fin. Je vous conseille de lire Marie Varelle, sa sensibilité se révèle dans ce roman qui explore le patriarcat et l'amour filial.

### Roman adulte



#### Celles qui ne dorment pas

de Dolorès REDONDO

Février 2020, juste avant le confinement, au pays basque espagnol, région de pluie, brouillard et légendes ancestrales, Nash psychologue médico-légal entreprend, avec son groupe de chercheurs, des fouilles dans un gouffre, surnommé le gouffre des sorcières. Mais elle y découvre le corps d'une jeune fille disparue trois ans auparavant. L'enquête sur ce meurtre va reprendre. Secrets familiaux, rumeurs villageoises et mémoire collective refont surface. Récit dense, sensible.

Intrigue bien ficelée. Lecture agréable.

### Roman adulte



#### Les vivants

de Ambre CHALUMEAU

Les filles ont 17/18 ans. Diane est dans une prépa (d'élite). Elle qui était jusque-là toujours dans le Top 3 ne trouve pas ses repères, perturbée par le déséquilibre suscité par l'absence de Simon dans sa vie.

Cora porte en elle un trauma qui sera « réveillé » par le désir de Mathieu. Ambre Chalumeau donne aussi une place à la mère de Simon et son mari, Yves, qui va partir un jour mais revenir. Avec vivacité et une pointe d'ironie parfois cynique, Ambre Chalumeau, dépeint la vie et les études des deux filles, leurs peines et les affres d'une jeunesse privilégiée et parisienne. L'auteure a une plume légère, simple, avec plein de « punch-lines » et une capacité de dessiner en quelques traits des personnages.

Un roman sur le passage à l'âge adulte d'une jeune femme issue de la bourgeoisie parisienne, dont le contexte amical – un trio d'amis – est bouleversé par le coma de Simon. « Que devient un trio qui n'est plus triple ». Lecture très agréable et faisant souvent sourire.



### Association de gymnastique volontaire de Biviers-Montbonnot

Lors de notre dernière assemblée générale en décembre 2025, nous avons élu notre nouvelle Présidente de la GV, Elisabeth Motte.

Pour la plus grande joie des enfants les cours de gymnastique en salle, de 4 ans à 10 ans, ont pu reprendre dans le gymnase du Pré de l'Eau refait à neuf et équipé de plus de matériel à leur disposition.

Nous continuons de diversifier les offres de cours, particulièrement pour les enfants en piscine et vous proposons de découvrir les 17 types d'activités en salle, en extérieur et en piscine sur le site [gvbiviersmontbonnot.fr](http://gvbiviersmontbonnot.fr).



### Venez rejoindre la chorale Chœur Infinity de Biviers



**Vous aimez la musique, le chant ?**  
Venez rejoindre la chorale d'adultes Chœur Infinity de Biviers.

Dans une ambiance conviviale et bienveillante, vous vous ferez plaisir en abordant un répertoire varié. Pour les concerts, la chorale a la chance d'être accompagnée par l'ensemble instrumental Allegra composé de huit instruments à cordes et d'un piano, le tout sous la direction musicale de Luc Villemin.

Aucun niveau et expérience ne sont requis pour commencer cette activité qui a lieu tous les mercredis de 20 heures à 22 heures dans la salle Louis Charpentier située au-dessus du bar du village de Biviers. La première répétition aura lieu le mercredi 9 septembre 2026 à 20 heures. Possibilité de faire deux séances d'essai.

**Renseignements complémentaires**  
possibles au 07 70 10 59 71



## Un tournoi au Biviers Tennis Club

Notre club a organisé sur les deux jours du week-end du 25-26 avril un TMC (Tournoi Multi Chance) ouvert aux adultes et adolescents de notre club et d'autres clubs. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance festive et pleine de bonne humeur sous un grand soleil. Tous ont apprécié l'accueil de notre club avec une petite restauration : gaufres, crêpes, saucisses au barbecue et boissons diverses.

**Ce tournoi a réuni 32 participants.**

Le nombre de matchs (48) est élevé car les sets se déroulent en 4 jeux gagnants (au lieu de 6) et super tie break en cas d'égalité à 1 set partout. Ce format permet aux perdants de rejouer et de ce fait chaque joueur joue 4 matchs qu'il soit gagnant ou perdant (d'où le

nom de Multi Chance). Les vainqueurs hommes et femmes sont Bastien Pellegrin de Saint-Nazaire-les-Eymes et Marie Guenault du GUC, les finalistes Hippolyte Houisse de Lyon Sport et Éloïse Faure de St Egrève.

Un bel esprit sportif tout au long de la journée a contribué à rendre cette compétition aussi agréable que disputée. A refaire !

**Stage d'été :** contacter notre moniteur Richard par SMS ou 06 41 76 84 52

**Inscriptions** à l'heure sur le site Anybuddy

**Contact :** biviers.tennis@gmail.com

**Visitez notre site :** Biviers Tennis Club

## ADAMEB Campagnes de lutte contre le frelon asiatique



Une réunion d'information sur le frelon asiatique a eu lieu le 11 février 2026 à la salle Saint-Eynard. De début mars à mi-mai, la campagne de printemps de lutte contre les frelons asiatiques s'est déroulée sur l'ensemble de la commune, avec une bonne implication des 35 « piégeurs » bénévoles. Plus d'un millier de reines fondatrices ont été capturées, limitant ainsi la formation ultérieure des gros nids secondaires. La population de ces nids, de plusieurs milliers de frelons, est un fléau pour les abeilles domestiques. La deuxième campagne de piégeage d'été-automne va commencer en juillet jusqu'en novembre avec l'ensemble des bénévoles piégeurs. L'objectif est de capturer les frelons provenant des gros nids secondaires afin de les éradiquer.

**En cas de découverte d'un nid**, il convient d'en aviser le référent GDS (Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère) pour Biviers : Jean-Pierre Tisserant également membre d'ADAMEB: jptisserant@yahoo.fr / 06 19 18 22 11.

**Les nids seront alors détruits par le GDS avec le soutien de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.**

Pour information, en 2025, 10 nids secondaires ont été recensés sur la commune et 5 ont été détruits. Lors de la fête de la nature et des oiseaux, ADAMEB a tenu un stand où la présentation de frelons asiatiques vivants a bien sensibilisé les visiteurs à leur capture. Concernant le rucher collectif ADAMEB installé l'an dernier au-dessus du cimetière du haut, il accueille actuellement une dizaine de ruches.





# Maison Pour Tous

## Participation du Bidulab Jeunes, la coupe de robotique régionale à Lyon le 28 février 2026

Le Bidulab Jeunes a participé aux rencontres de Robotique régionale organisées chaque année à Vaulx-en-velin par Planètes sciences AURA. Cette rencontre permet de se qualifier pour participer à la coupe de France Robotique Junior en mai. Les Bidulabers y participent pour la quatrième fois. Cette année le thème est : « Winter is coming » c'est la guerre des noixettes... les robots floguidés, conçus par chaque équipe de jeunes âgés de 8 à 18 ans, jouent le rôle d'écureuils, qui partent récupérer les noixettes que les humains leur ont pris.

Lors de la coupe de robotique de Lyon, l'équipe du Bibulab a fait 4 matchs de poules et 1 match de tournoi. Lors du premier match, le robot s'est déconnecté de la manette (souds techniques). Finalement, l'équipe a obtenu 50 points.

Même problème pour le second match : la manette s'est déconnectée, il s'agit d'un handicap grave. Au troisième et quatrième match, l'équipe était satisfaite de ses scores. Malheureusement, l'équipe des Bidulabers n'a pas pu être qualifiée grâce aux points ; en revanche, nous avons reçu le prix du jury nous permettant donc d'accéder à la finale nationale à la Roche Sur Yon, qui aura lieu du 13 au 16 mai.

